

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** ENCLEAN PAE

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

**Numéro de l'autorisation:** CH-2018-0039

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** CH-0019985-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

ENCLEAN PAE
ENCLEAN RTU

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Certis Belchim BV
	Adresse	Stadsplateau 16 3521 AZ Utrecht Pays-Bas
<b>Numéro de l'autorisation</b>	CH-2018-0039	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	CH-0019985-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	15/10/2018	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	14/10/2028	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	IRIS
<b>Adresse du fabricant</b>	1126 avenue du Moulins, route de saint privat 30340 Salindres France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	1126 avenue du Moulins, route de saint privat 30340 Salindres France

<b>Nom du fabricant</b>	DIACHEM
<b>Adresse du fabricant</b>	Via Mozzanica, 9/11 24043 Caravaggio Italie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Via Mozzanica, 9/11 24043 Caravaggio Italie

<b>Nom du fabricant</b>	CHEMINOVA
<b>Adresse du fabricant</b>	Stader Elbstraße 28 21683 Stade Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Stader Elbstraße 28 21683 Stade Allemagne

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	47 - Acide nonanoïque, acide pélargonique
<b>Nom du fabricant</b>	Nantong Shenyu Green Medicine CO, Ltd (The owner of this source is Jade, which is now represented by Belchim Crop Protection NV/SA, following Art 95 list)
<b>Adresse du fabricant</b>	D-E Block, 9th floor, 251, Ledu Road, songjiang District 201600 Shanghai Chine
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Yangkou Chemical Industry Zoon, Rudong County, Jiangsu Province 201600 Shanghai Chine

<b>Substance active</b>	47 - Acide nonanoïque, acide pélargonique
<b>Nom du fabricant</b>	Belchim Crop Protection NV
<b>Adresse du fabricant</b>	Technologielaan 7 1840 Londerzeel Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Matrica, Via Marco Polo 12 07046 Porto Torres, Sassari Italie

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide nonanoïque, acide pélargonique	Nonanoic acid	Substance active	112-05-0	203-931-2	2,24

## 2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Conseils de prudence

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Algicide surfaces dures

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Les algicides pour le traitement curatif de tous les types de matériaux de construction (bois, ciment, métaux, verre...) - par exemple les murs, parois, les clôtures, les portails, les poteaux.

Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Chlorophyta spp.  
Nom commun: Green algae  
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Extérieur

Extérieur à l'exception des toits et terrasses, des aires d'entreposage, des routes, des chemins et places, des talus et bandes de verdure le long des routes et voies ferrées.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation  
Description détaillée:

Produit prêt à l'emploi.

Par pulvérisation directement sur les surfaces à traiter

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: 50.0 mL/m<sup>2</sup>

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Dose d'application : 50 mL produit / m<sup>2</sup>.

Pour les produits vendus en pulvérisateurs : environ 37 pulvérisation par m<sup>2</sup>.

Surface (en m<sup>2</sup>) pouvant être traitée pour chaque conditionnement :

Bouteilles:

- 200mL suffit pour traiter 4 m<sup>2</sup>,
- 1L suffit pour traiter 20 m<sup>2</sup>,

Bidons:

- 3L suffit pour traiter 60 m<sup>2</sup>,
- 5L suffit pour traiter 100 m<sup>2</sup>,
- 10L suffit pour traiter 200 m<sup>2</sup>,
- 20L suffit pour traiter 400 m<sup>2</sup>,
- 25L suffit pour traiter 500m<sup>2</sup>,

Fûts:

- 200L suffit pour traiter 4000m<sup>2</sup>,
- 640L suffit pour traiter 12800m<sup>2</sup>,

Cuves:

- 1000L suffit pour traiter 20000m<sup>2</sup>,

Jusqu'à 2 applications par an.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

Grand public (non professionnel)

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Professionnels :

F-PEHD/PET/PEHD pulvérisateurs: 500 mL, 750mL, 1L, 3L, 5L

F-PEHD/PET/PEHD bouteilles: 1L

Bouteille en verre : 200mL

F-PEHD/PEHD bidons: 3L, 5L, 10L, 20L, 25L

F-PEHD/PEHD Fûts : 200L, 640L

F-PEHD/PEHD Cuves : 1000L

Non-professionnels :

F-PEHD/PET/PEHD pulvérisateurs: 500 mL, 750mL, 1L, 2.5L, 3L, 5L

F-PEHD/PET/PEHD bouteilles: 1L

Bouteille en verre: 200mL

F-PEHD/PEHD bidons : 3L, 5L, 10L, 20L

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Appliquer ce produit uniquement avec un appareil manuel à basse pression (3 bar ou moins), de préférence en combinaison avec un écran de pulvérisation.
- Ne pas traiter par temps de pluie ou sur des surfaces gelées.
- Ne pas nettoyer les surfaces après traitement.
- Laisser le produit agir pendant au moins plusieurs jours.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

- Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.
- Le produit ne doit pas être appliqué si un épisode de pluie est prévu le jour du traitement.
- Lors de l'application, protéger le sol et les plantes adjacents à la zone traitée afin d'éviter les émissions vers le sol et toute altération des fleurs et feuillages.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison Tox Info Suisse (Tel.145).
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison Tox Info Suisse (Tel.145).
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le centre antipoison Tox Info Suisse (Tel.145).
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le contenu / le récipient partiellement et entièrement vide et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), avec les déchets urbains.
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de vie : 3 ans.
- Protéger du gel.
- Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé dans le conditionnement original.
- Tenir hors de portée des enfants.

## 6. Autres informations

- Les résultats finaux de l'étude sur le stockage à long terme doivent être fournis en post-autorisation.
- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- La mention suivante:  
FR : «Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.»  
DE: «Die Verwendung auf Dächern und Terrassen, auf Lagerplätzen, auf und an Strassen, Wegen und Plätzen, auf Böschungen und Grünstreifen entlang von Strassen und Gleisanlagen ist verboten.»  
IT : «L'impiego su tetti e terrazze, su piazzali adibiti a deposito, su e lungo strade, sentieri e spiazzi, su scarpate e strisce verdi lungo le strade e i binari ferroviari è vietato.»

devra figurer de manière visible, bien lisible et indélébile, au moins dans deux langues officielles, sur l'étiquette.

